



La Ville de Sierre met au concours le poste suivant :

Agent de police à 100 %

Vous aimez les contacts humains, recherchez un travail riche et varié. Rejoignez la police municipale de Sierre et contribuez au maintien de la sécurité et de la qualité de vie non seulement de notre ville, mais également des communes voisines. Vous bénéficiez d'un cadre de travail stimulant, dans des locaux modernes et fonctionnels.

Missions principales :

- Maintenir l'ordre, la tranquillité et la sécurité publics.
- Veiller à l'application des lois et règlements fédéraux, cantonaux et communaux.

Profil requis :

- Formation de base complète de policier.
- Capacité d'assumer des horaires irréguliers, de nuit et week-end, tournus 24/24.
- Bonne condition physique.
- Résistance au stress.
- Permis de conduire (cat. B).
- Nationalité suisse.

Entrée en fonction : à convenir.

Le poste s'adresse indifféremment aux hommes et aux femmes.

Le cahier des charges peut être consulté auprès de la chancellerie ou sur le site internet www.sierre.ch.

En cas d'intérêt, le dossier de candidature complet doit être envoyé avant le **22 septembre 2016** à l'adresse suivante :
Ville de Sierre, Service du personnel, Case postale 96,
3960 Sierre.